

Rapport annuel pour l'année scolaire 2017-2018

Hausse des taux de réussite et de persévérance

Des progrès significatifs pour une sixième année consécutive

[Cliquer ici](#)

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 20 décembre 2018 – Le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières a présenté son rapport annuel 2017-2018 à sa séance publique du mardi 18 décembre 2018.



« La réussite scolaire poursuit son envol. Encore une fois cette année, les résultats continuent de s'améliorer. C'est grâce aux efforts et à la collaboration de tout le personnel des écoles, des centres de formation et du centre administratif que la réussite est au rendez-vous », a déclaré le directeur général, monsieur Eric Blackburn.

Les différents résultats des élèves se retrouvent dans l'onglet « RÉSULTATS ».

L'onglet « RAPPORTS » présente le bilan du protecteur de l'élève, les informations liées à la gestion et au contrôle des effectifs en ressources humaines, l'état des finances de même que le portrait détaillé du parc technologique et immobilier. L'onglet contient également les plus récentes données colligées sur l'intimidation et la violence.

La section « COUPS DE COEUR » présente des initiatives dignes de mention réalisées dans nos établissements au cours de l'année scolaire qui s'est terminée le 30 juin 2018. Ces initiatives, en lien avec les orientations du plan stratégique 2014-2019, sont regroupées en quatre catégories : réussite et persévérance, environnement éducatif, développement professionnel et plan d'engagement vers la réussite.

Quelques faits saillants

Depuis 2014, les résultats des élèves continuent de s'améliorer : on constate notamment une hausse des taux de diplomation et de qualification chez les garçons. « Nous sommes en bonne voie d'atteindre les objectifs que nous nous étions fixés et nous en sommes fiers », a indiqué monsieur Alain Camarais, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes.

Bons résultats chez les plus jeunes

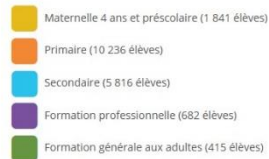
Nos élèves du primaire maintiennent leurs bons résultats aux épreuves ministérielles de fin de cycle en lecture comme en écriture.

Élèves en formation professionnelle

En ce qui a trait aux élèves en formation professionnelle, les données indiquent pour 2017-2018, une diminution des effectifs et des inscriptions par rapport aux données de 2016-2017. La rareté de la main-d'œuvre, la situation de plein emploi prévalant dans la région et l'augmentation du nombre de jeunes qui demeurent en formation au secondaire sont des facteurs qui peuvent expliquer cette diminution.

Au total, le pourcentage d'élèves débutants de moins de 20 ans en formation professionnelle par rapport à l'année dernière a bondi de 8 %.

■ PORTRAIT DU NOMBRE D'ÉLÈVES



18 990 élèves, jeunes et adultes

Portrait du nombre d'élèves

En 2017-2018, 18 990 élèves¹ ont fréquenté nos établissements. Il s'agit d'une hausse de 436 élèves par rapport à la même date l'année précédente.

Rapport du protecteur de l'élève

La grande majorité des demandes reçues sont des redirections d'appels et des consultations. La plupart des plaintes reçues ont été traitées avec l'aide des directions d'établissement concernées et du Service du secrétariat général.

Plus d'encadrement et de soutien en matière d'intimidation et de violence

Le nombre d'événements en lien avec l'intimidation et la violence traités dans l'un ou l'autre de nos 55 établissements s'élève à 576 en 2017-2018. Une révision du processus de déclaration d'événements par les autorités scolaires facilite les déclarations ce qui permet de mieux identifier les besoins en formation et en accompagnement.

La combinaison de plusieurs facteurs contribue à une meilleure gestion des situations de violence et d'intimidation en milieu scolaire : l'enseignement explicite des comportements, le soutien d'un système d'encadrement misant sur une approche éducative bienveillante et axée sur le bien-être des élèves ainsi que la révision du plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence.

Déploiement technologique

Sur le plan des ressources technologiques, tous les enseignants réguliers à temps plein sont maintenant munis d'ordinateurs portables. Il y a également 632 ordinateurs portables attribués aux élèves qui ont droit à une aide technologique dans le cadre de leur parcours scolaire.

Parc immobilier

Le parc immobilier de la CSDHR s'est agrandi avec l'ajout d'espace à l'école Marie-Rivier. Le parc immobilier compte à présent 254 462 mètres carrés, une augmentation de 3980 mètres carrés.

Finances

L'année 2017-2018 s'est terminée avec un excédent de 602 552 \$, soit moins de 0,3% des revenus. Par rapport à l'année précédente, les revenus et les dépenses sont en hausse de 6 % et 7 % respectivement.

Pour plus d'informations sur le volet financier, nous vous invitons à consulter le communiqué spécifique publié le 17 octobre dernier dans la section Médias de notre site Internet.

« Je suis très fière de l'engagement de tous les acteurs qui ont permis l'élaboration de notre plan d'engagement vers la réussite qui, j'en suis convaincue, pourra se traduire par des résultats des plus positifs. C'est la bienveillance et la considération conjuguées aux mêmes temps qui guident nos meilleures pratiques afin que nos élèves bénéficient des meilleurs services », a déclaré la présidente, madame Andrée Bouchard. »

Source :

Julie Brassard | Service des affaires juridiques et des communications | Téléphone : 450 359-6411, poste 7229 | Portable : 514 946-2223 | julie.brassard@csdhr.qc.ca

¹ Il est important de souligner que le nombre d'élèves en formation professionnelle et en formation générale des adultes du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) fait référence à un nombre d'*équivalent temps plein* (900 heures de formation dans une année par un élève = 1 ETP) plutôt qu'à un nombre de personnes. Ainsi, il est normal de constater que le nombre réel d'élèves qui fréquentent nos centres est significativement plus élevé que le résultat indiqué selon les données ministérielles officielles.